

A Monsieur Mons.<sup>r</sup> G: Van Crombrughe Brasseur A Grammont Dep<sup>t</sup>. Escaut

faubourg Noyon Amiens 20 janv. 1806

Mes très-chers Père et Mère

J'espère que vous vous portez bien ainsi que mes chers frères et mes chères soeurs. Je ne puis vous exprimer la reconnaissance dont mon coeur est pénétré pour vous, en songeant aux soins assidus et aux tendres bontés que vous avez pour moi; permettez moi cependant Mes très-chers Parens que je vous fasse encore une demande: comme plusieurs de mes condisciples jouent des instrumens, les dimanches on dit la messe en pleine musique dans la pension et que le serpent ne suffit pas. Mes.<sup>ts</sup> les Précepteurs m'ont beaucoup engagés à vous prier de me permettre d'apprendre la basse; comme je connais la musique le basson m'a assuré qu'avant deux mois je pourrais accompagner, ce qui ne me serait pas utile seulement pendant le tems que je demeure en pension, mais encore si quelqu'un de mes chers frères ou de mes chères soeurs apprend la musique, nous pourrions faire des accompagnemens ensemble. j'ai mon très-cher Père d'autant plus d'empressement à vous en prier que vous m'avez quelques fois donné le choix d'apprendre quelque instrument. La leçon ne revient qu'à dix francs par mois, et dès que je serais un peu avancé je pourrais ne prendre que 2 ou 3 leçons par semaine selon que vous le jugeriez à propos. En attendant avec impatience votre reponse, j'ai l'honneur bien sincèrement

Votre très-devoué fils

C. Van Crombrughe

P:S: Les Demoiselles Langevin m'ont prié la dernière fois que j'y ai été diner de vous présenter bien des choses honnêtes.